

Image not found or type unknown



Garantie d'un an obligatoire ou pas

Par **xionx**, le **16/06/2010** à **15:44**

Bonjour, rn voila j'ai achete sur un site tres connu un appareil cro gauffre grill rnapres un utilisation il ne fonctionne plus et on me dit qu'il n'est pas garanti je suis surpris rnj'aimerais savoir si ceci est legal rnmerci d'avance rncordialement